

Conférence

prononcée par Monsieur GILBERT LE BRIS,

député du Finistère,

le 24 mai 2011,

dans le cadre du Séminaire

« HISTOIRE MARITIME »

de Paris-Sorbonne,

Centre d'Etudes Supérieures de la Marine

et Service historique de la Défense

Mais qui c'est celui là ? C'est la question que je me poserai sûrement, et que vous vous posez peut-être, en sachant qu'un député vient parler du « *regard des politiques sur les marins et la Marine* ».

Il me paraît donc indispensable de me présenter à vous d'abord pour que vous puissiez savoir à quel titre je peux évoquer un tel sujet, et ensuite que vous puissiez évaluer ma subjectivité - car on est obligatoirement subjectif sur ce thème - et faire (comme pour un compas !) la compensation nécessaire à l'approche de la vérité !

Je suis donc né à Concarneau dans le Finistère (en ville-close pour ceux qui connaissent la ville et savent donc qu'il s'agit d'une place forte française traditionnelle comme les érigeait Vauban !).

Du côté de ma mère, c'est simple, tous les ancêtres étaient marins-pêcheurs aussi loin que la généalogie ait pu aller, c'est-à-dire fin 17^{ème} siècle.

Du côté de mon père : l'arrière grand-père était dans la marine nationale, le grand-père aussi, mon père a fait sa carrière dans la marine nationale et mon fils y est aussi actuellement.

Quant à moi je n'ai pas dérogé à la règle familiale et j'ai donc été commissaire de la marine, recruté sur titres et donc sous contrat. Le mien a duré le temps des années 1974, 75,76 et j'ai eu la chance, après le concours de sortie de l'école du commissariat (à Toulon alors !) de faire toute mon affectation dans l'océan indien : unité marine de Djibouti, puis navire amiral « *La Charente* » et Alindien.

Ma formation est celle d'un diplômé d'études supérieures de Droit Public et de Sciences Politiques ainsi qu'auditeur de l'Académie de Droit international de la Haye (Hollande) et j'ai été professeur de droit (droit constitutionnel et droit administratif) à diverses périodes de ma carrière.

Mais mon parcours « *post marine nationale* » a plutôt été celui d'un politique. J'ai commencé comme assistant parlementaire d'un député (Louis Le Pen) qui a connu quelques responsabilités ministérielles - dont celle de ministre de la Mer d'ailleurs ! - puis, en résumant, parce que j'ai été aussi conseiller régional et conseiller général, mes responsabilités essentielles ont été :

- Maire de Concarneau pendant 25 ans sans interruption... et j'ai arrêté en 2008 en ne me représentant pas.
- Et député du Finistère (de la circonscription de Concarneau/Quimper) située entre Quimper et Lorient de 1981 à ce jour avec bien sûr un certain nombre

d'éclipses (pas trop heureusement !) dues aux vicissitudes de la vie politique.

J'étais le plus souvent à la commission de la défense nationale.

J'ajoute, et je remercie l'institution pour l'honneur qu'elle m'a fait, que je suis officier de marine de la réserve citoyenne.

Voilà, j'ai donc un peu d'eau de mer dans les veines et d'embruns iodés dans mon cœur.

Venons-en maintenant à la Mer elle-même. « *La mer pour les français, c'est ce qu'ils ont dans le dos quand ils regardent la plage* », voilà ce que disait le grand navigateur et officier de marine Eric Tabarly. Et cette parole me semble vraie.

Nous sommes fondamentalement, génétiquement, historiquement un peuple terrien. Sorti des forêts de la Germanie, le peuple franc n'était pas un peuple de pêcheurs. Seul Charlemagne peut-être eût un peu la fibre maritime lorsqu'il fonda en 809 Hambourg pour la pêche du hareng.

Regardons les emblèmes de la France : ils sont tous terriens comme « *Les mamelles de la France* » (Sully), les timbres « *La Semeuse* » etc... on pourrait multiplier les exemples.

Dans l'inconscient collectif, forgé par des siècles d'histoire, la mer est dangereuse, infinie, insondable, démesurée... elle est fréquemment associée à l'excès et comparée à la Terre, milieu stable, constant, mesuré, civilisé.

Tout y est à part : il n'y a pas de propriété mais un usage de la mer. Le temps n'est pas divisé en heures, jours, mois mais en « *marées* », en « *sorties* », en « *quarts* », en « *campagnes* » et les rythmes de travail sont différents. Il y a même un statut social spécial, une société à part avec ses traditions et habitudes, et souvent même des quartiers différents dans les villes littorales.

Ce n'est donc vraiment qu'au 19^{ème} et 20^{ème} siècle qu'on commence à s'intéresser aux « *travailleurs de la mer* » avec Hugo, Loti, les anglo-saxons, les sociétés de sauvetage et autres foyers du marin.

Et depuis ces dernières décennies, grâce à la société de loisirs et à la médiation audio-visuelle, le fait maritime s'est imposé en France mais celui-ci n'a pas engendré, pour l'instant, une culture maritime.

Et comme les élus sont le reflet de la nation puisque détenteurs de la souveraineté populaire ils sont ce que sont leurs électeurs, pourquoi seraient-ils différents de ceux-ci... Mais nous y reviendrons tout à l'heure.

Donc la culture maritime n'est pas le fort de notre pays et un seul exemple suffira à cet égard. En Grande-Bretagne il y a une fondation du patrimoine maritime qui fonctionne merveilleusement bien... en France on a essayé de faire la même chose... sans grand succès !

Par contre le fait maritime s'est installé progressivement, de courses transatlantiques à la voile gagnées par des français aux marées noires échouées sur nos côtes, de naufrages ou sauvetages en mer à l'émission de télévision « *Thalassa* », d'arrivées à Lampedusa aux pirates de l'océan indien, notre compatriote ne peut plus échapper à une certaine vision de la mer : de ses atouts et de ses dangers, de son utilisation à son immensité.

Elle est fréquemment au cœur de l'actualité mais tous ces spots, ces coups de projecteur ne permettent pas de se forger une vision globale de l'enjeu maritime et, reconnaissons le simplement, la grande majorité de nos concitoyens ne voit dans les mers du globe que la recherche de destinations, proches ou lointaines, de dépaysement avec, si possible, de belles plages pour les vacances !

Et les élus réagissent pareillement : c'est quand un sujet maritime est au cœur de l'actualité que les choses peuvent bouger et faire avancer les dossiers liés à la mer.

Un exemple personnel pour illustrer ce point : je constatais sur nos plages de Bretagne l'arrivée régulière et en petite quantité de boulettes de pétrole ou mazout : dégâts pour l'environnement, pour la faune et la flore ainsi que pour toutes celles et ceux qui marchaient ou s'asseyaient dessus.

Sous tous les gouvernements je suis intervenu, j'ai interpellé, questionné, rédigé des textes pour combattre ce fléau... en vain ! Et tout à coup il y a eu la « *divine surprise* », cadeau empoisonné certes mais qui a tout rendu possible : le naufrage de l'« *Erika* ».

Non seulement le pétrole s'échappait des soutes de l'« *Erika* » et venait polluer nos côtes mais de plus certains navires, profitant de ce drame, déballastaient chaque jour au large des côtes bretonnes en pensant que cela ne se verrait pas. Le Premier ministre de l'époque Lionel Jospin m'a alors contacté et dit : « *Vas-y, on fonce sur ta proposition de loi réprimant la pollution par les navires !* ».

En quelques semaines c'est devenu une loi, votée à l'unanimité car sur tous les bancs de l'hémicycle chacun se rendait compte de la nécessité de lutter fort et efficacement contre de telles nuisances. Je sais que j'ai donné plus de travail à la marine nationale car j'avais prévu, dans ma loi, que la compétence pour juger de telles infractions relèverait des tribunaux de chefs-lieux des préfectures maritimes et plus seulement du TGI de Paris. Les procureurs, comme celui de Brest que je suivais plus particulièrement, ont saisi cette opportunité et nos bâtiments se sont souvent trouvés en première ligne pour l'arraisonnement des contrevenants ! Mais c'était pour la bonne cause et vous le voyez sans la conjonction d'un grave « *évènement de mer* », d'une sensibilisation des élus et de la volonté politique qui a suivi, cette loi n'aurait peut-être pas vu le jour en 2001.

Ce n'est donc qu'en des circonstances particulières que la nation, et donc sa classe politique, prennent réellement conscience de l'importance du fait maritime.

Je reviendrai sur l'importance de l'évènement, et donc du médiatique, pour faire avancer les choses dans notre monde contemporain.

On peut d'ailleurs se demander si l'évènement, bien médiatisé, n'a pas remplacé le personnage, bien inspiré, qui a permis le développement de marines fortes tout au long de l'Histoire de France ? C'est au 15^{ème} siècle que « *la France se déconnecte de la mer* » a dit Braudel. Mais c'est, après, à Richelieu que revient le mérite d'une première politique maritime. C'est un personnage, intendant de Mazarin, Colbert, qui est chargé par Louis XIV de « *prendre soin de toutes les affaires de la Marine* » et qui, avec son fils, fera bien avancer tout cela grâce aux deux ingrédients, intemporels eux, que sont la

volonté et l'argent.

Après ce sont les vicissitudes de l'histoire, avec des moments positifs – Choiseul dès 1763 – et des moments négatifs comme sous la Révolution ou après Trafalgar en 1805, la Marine n'a plus qu'une trentaine de vaisseaux ; de nouveau le tropisme terrien fait que la France ne regarde plus la mer !

Et puis, dans le début du 19^{ème} siècle, la Marine n'inspire guère d'autres sentiments que les ressentiments et le dédain à une majorité parlementaire essentiellement formée de grands notables terriens !

Le second empire, après la crise d'Orient de 1840, va travailler au renforcement d'une marine qui, sans braver l'Angleterre, pourra nous donner les moyens de nos ambitions lointaines. Et puis la guerre de 1870 nous ramène aux réalités terriennes dans une France qui, comme, Maurice Barrès, a le regard fixé sur les Terres perdues au-delà de ce que l'on nommera la « ligne bleue » des Vosges.

Mais quand même sous la 3^{ème} République si l'on n'a plus de politique de la mer, on fait toujours de la politique à propos de la mer puisqu'on s'affronte entre défenseurs, « de gauche » du torpilleur et tenants, plutôt « *de droite* », du cuirassé.

Et malgré quelques faits d'armes, la Marine sort de la guerre 14/18, celle des tranchées et des poilus, plutôt oubliée. La Chambre des députés qui, le 10 novembre 1918, fait une proclamation solennelle pour mentionner que « *les armées et leurs chefs ont bien mérités de la patrie* », oublie purement et simplement la Marine !

Et puis arrive un nouveau personnage « *inspiré* », Georges Leygues, qui dès 1917 mais surtout de 1925 à 1933, sera un très grand ministre de la Marine.

Mais là aussi le milieu sociétal, les événements sont propices : on peut mettre en parallèle la constitution en 1928 d'un ministère de l'Air, avec sa propre identité, porteur de « *héros de la modernité* », ô combien plus attractifs que ceux du théâtre troupière traditionnel, et le développement de notre puissance maritime poussé par un irrésistible appel à l'ouverture sur le monde, à notre espace français exotiquement étendu à la dimension du globe.

Et quand c'est porteur les vocations suivent et de 1927 à 1932 il y a plus 54% de candidats à présenter le concours d'entrée à l'Ecole Navale !

Marquons donc un « *arrêt sur image* » : on aborde la 2^{ème} Guerre Mondiale avec une marine qui a, certes, ses faiblesses mais que, globalement, on peut reconnaître comme une « *belle marine* ». On l'a vu elle est la résultante d'hommes bien identifiés et d'évènements bien porteurs. Mais je retiens comme pertinente cette phrase de Fernand Braudel : « ... *il y avait au moins deux France, l'une maritime, vivante, souple, prise de plein fouet par l'essor économique du 18^{ème} siècle, mais qui est peu liée avec l'arrière-pays, tous ses regards étant tournés vers le monde extérieur, et l'autre continentale, terrienne, conservatrice, habituée aux horizons locaux, inconsciente des avantages économiques d'un capitalisme international. Et c'est cette seconde France qui a eu régulièrement dans les mains le pouvoir politique.* »

Le pouvoir politique et le regard porté sur les marins et la Marine, c'est ce que je vais maintenant aborder après cette 1^{ère} partie de mise en perspective.

Il est évident que le regard emporte les décisions qui sont prises, positivement ou négativement, pour le sujet regardé. Je vais donc procéder en 2 temps : dans le premier temps j'essaierai de voir, depuis la 2^{ème} guerre mondiale, et surtout depuis 1958 et la 5^{ème} République, en quoi la vision portée par les politiques a fait le destin de notre Marine. Dans le deuxième temps, plus actuel, j'essaierai de vous dire, à la lumière de mon expérience de député immergé dans un milieu politique, celui de l'Assemblée Nationale, comment mes collègues regardent, estiment, apprécient, ou pas, la Marine Nationale.

Pour ce faire j'ai d'ailleurs procédé ces dernières semaines à des auditions, bien sûr informelles mais intéressantes de députés. Certaines fois j'ai interrogé individuellement, d'autres fois un peu plus collectivement. L'une et l'autre méthode ont leurs avantages et leurs inconvénients.

C'est donc une forme de sondage, qui n'a bien sûr pas l'ambition d'être scientifique ou irréfutable que j'ai voulu mener à bien en me fixant un objectif clair qui était d'évoquer leur vision de la Marine avec environ 1/10^{ème} des députés.

Nous sommes 577 donc un peu plus d'une cinquantaine me semblait un bon chiffre et je me suis arrangé pour qu'ils soient de différents bords politiques mais aussi de localisations géographiques variées (littoral et intérieur de la France), d'âges différents et d'expériences parlementaires variables.

Je n'ai donc pas la prétention d'une photographie parfaite de l'opinion des députés de 2011 mais c'est une forme de tableau un peu impressionniste dont j'espère qu'il se rapproche d'aussi près que possible de la réalité.

1) Mais commençons par évoquer la période qui s'ouvre avec la fin de la 2^{ème} Guerre Mondiale.

Remarquons d'abord que, je l'ai dit, la flotte de 1939 représentait un véritable ensemble de qualité, tant au niveau des matériels que du moral des « *troupes* », ou plutôt des équipages. Il suffit d'ailleurs de se souvenir des convoitises dont elle est l'objet durant la 2^{ème} Guerre Mondiale pour savoir qu'elle représente un très bon niveau !

N'oublions pas non plus qu'en 1945 c'est une Marine dans un état pire que celle de 1918 que l'on retrouve.

C'est le mérite de la 4^{ème} République, aussi décriée et critiquable soit-elle, d'avoir su reconstituer une marine digne de notre rang. Bien sûr elle l'a fait avec l'aide des alliés et, sans entrer dans le détail, on peut se souvenir au moins du transfert, à partir du 1951, des 2 Porte-avions Lafayette et Bois Belleau ou de l'anglais « *Arromanches* ».

Quoi qu'il en soit au début de la 5^{ème} République la flotte peut aligner 110 bâtiments, qui vont des Porte-avions à l'avisos, servis par 85 000 marins et 5 000 officiers ; ce premier effort de modernisation et reconstruction, c'est indéniablement à la 4^{ème} République qu'on peut l'attribuer !

Mais je veux aussi mentionner déjà l'extraordinaire continuation de la 5^{ème} République, dans les porte-avions bien sûr Clémenceau et Foch, puis Charles de Gaulle, mais aussi, en particulier dans ce qui est, à mes yeux, une gigantesque et réussie prouesse

technologique, à savoir la conception et la mise en service de 6 SNLE (sous-marins nucléaires lanceurs d'engins) en un temps record ; je pourrai en dire autant de la construction de la base prévue pour les accueillir, « *l'Île longue* » près de Brest... car quand on connaît les délais entre la décision et la réalisation, incluant les enquêtes techniques, publiques et autres, on reste rêveur à l'évocation du temps qu'il faudrait aujourd'hui pour parvenir à un tel résultat... Le principe de précaution, qui est trop souvent un principe d'inaction, est passé par là !

Mais pour en revenir à nos SNLE, c'est grâce à une remarquable équipe d'ingénieurs, d'officiers, d'ouvriers, qu'ont été résolus tous les problèmes, innombrables et de tous ordres, posés par la réalisation de tels bateaux... et ceci, permettez mon regard outre-manche, sans aucune aide extérieure !

La France a donc pris place, en temps et heure voulus, dans le club fermé des puissances nucléaires et si navires, systèmes d'armes, équipages, équipements terrestres furent prêts à temps c'est grâce à une parfaite coordination de tous les éléments, acteurs de ce challenge réussi !

A/ Politiques et militaires y ont travaillé main dans la main et formé, dans cette affaire là, un couple harmonieux.

Bien sûr je parle ici du regard du politique sur le marin mais pour le faire il faut élargir un moment mon propos à tout militaire, dont le marin n'est après tout qu'une variété, bien identifiée certes, mais qui ne peut s'affranchir de l'évolution générale de cette armée, dont le singulier marque l'unité statutaire et fonctionnelle dans lequel les politiques et la population unissent les militaires de toutes appartenances... même si, vu de votre côté vous vous sentez marins d'abord comme d'autres sont aviateurs ou terriens !

Donc quel que soit le regard qu'ils portent l'un sur l'autre le politique et le soldat doivent aller de pair, que cela les enchante ou pas.

Dans le « *Fil de l'Épée* », ouvrage de 1932, Charles de Gaulle le disait déjà en précisant « *Qu'ils n'en aient guère le goût, c'est affaire à leur sagesse de s'en accommoder, mais leur devoir est d'agir d'accord...* ».

C'est vrai que nous sommes bien différents : le politique détient son pouvoir de souveraineté de l'élection et s'il ne répond pas aux préoccupations de son électorat, il risque de disparaître. Notre horizon d'action est donc souvent assez court, lié aux préoccupations conjoncturelles et d'actualité même si le sens de l'intérêt général n'est pas absent des prises de décision.

Le militaire lui est dans le domaine des vertus ; sa vocation est souvent à base de rigueur et d'abnégation, au service d'une cause qui a souvent pour nom la patrie.

En plus le métier des armes est par nature tendu vers l'action alors que le nôtre penche naturellement vers la délibération avec tous les compromis et les divisions que cela implique. C'est parfois difficile de se comprendre. Comment expliquer à un militaire que, par une alchimie spéciale et consubstantielle à la démocratie, les divisions, les oppositions frontales et violentes parfois, qui s'expriment pendant le temps de la discussion et de la délibération, se transforment avec la décision en volonté claire et partagée ?

Comment expliquer à certaines ou certains politiques que le sens de la discipline, celui de la tradition et du respect, n'excluent pas l'intelligence de l'esprit, l'analyse subtile et la liberté d'appréciation, portée d'ailleurs par le droit de vote depuis le décret du 7 août 1945.

Donc, quelque soient nos singularités et par delà les principes clairement établis de la démocratie, le célèbre « *cedant arma togae* », nous avons ensemble intérêt au fonctionnement de la nation pour que la patrie s'en porte bien !

Le couple politique-militaire, qui me semble bien se porter à l'heure actuelle, a connu parfois quelques difficultés, voire même déséquilibres dans le passé.

Il y a eu des périodes où l'élite militaire considérait le monde des politiques comme essentiellement composé de démagogues, tandis que les responsables gouvernementaux assimilaient les officiers à de potentiels « *putschistes* » à surveiller de près et à remettre sur le droit chemin autant que nécessaire.

D'ailleurs ces 2 catégories n'ont pas été sans commettre de sérieuses bêtises d'un côté ou de l'autre et, pour ne froisser personne, je prendrai mes exemples dans une assez lointaine histoire.

Il est évident que lors de la commune de Paris, cela a été une grave bêtise des politiques que d'utiliser l'Armée pour procéder à un massacre de civils.

Il est certain que dans l'affaire Dreyfus cela a été une belle bêtise de la haute hiérarchie militaire que d'utiliser moult artifices et mensonges pour chercher à cacher absolument une grave erreur.

Mais ce sont souvent les échecs qui ont multiplié les rancœurs, créé les incompréhensions et généré les oppositions.

Le désastre de juin 40 où militaires et politiques se rejettent la responsabilité, les échecs d'Indochine puis d'Algérie, voire le recul de Suez, vont creuser le fossé entre soldats et politiques.

Il faut reconnaître que la fin de la 4^{ème} République a vu le politique manifester son inconstance et son irrésolution ; il a failli à sa mission en Indochine et privé les soldats de leur victoire militaire de Suez en 1956... cela créé une méfiance dans l'Armée qui aborde les « *événements d'Afrique du Nord* », la guerre d'Algérie pour parler vrai, avec le sentiment qu'on lui fait porter des responsabilités qui ne sont pas les siennes !

Et par 2 fois, en mai 1958 et en avril 1961, c'est à propos de l'Algérie que les dernières crises violentes ont opposé l'armée, ou plutôt une part du corps militaire, aux régimes politiques de l'époque.

Et c'est un soldat devenu politique, mais déjà mythifié par l'Histoire, qui a remis en ordre les relations entre politiques et militaires en redonnant à chacun la place qui lui revient même si, je le pense, on a assisté au fil des années postérieures, à un déséquilibre excessif en faveur du politique de même, soit dit en passant, que l'on constatait un même mouvement en faveur de l'exécutif et au détriment du législatif... mais ceci est une autre histoire !

Alors est-ce que les militaires ont été tentés par la politique, outre l'exemple

illustre que je viens de citer ? Relativement peu et on est, en tout cas, très loin de la loi du 24 février 1875 qui prévoyait un quart du Sénat pour les militaires !

Les officiers ont toujours été trop peu nombreux à l'Assemblée pour former un groupe de pression et si on fait l'historique de la présence des officiers, et encore plus des officiers généraux, au sein des assemblées parlementaires de la République, on devra faire le constat d'un long mais inexorable déclin.

5% des députés de la 3^{ème} République (220 sur 4892) pouvaient être considérés comme des officiers de carrière.

Sous la 4^{ème} c'est moins d'une dizaine par législature sauf quelques poussées comme en 1951 avec le Rassemblement du Peuple français (RPF) de De Gaulle qui en fournit 18 dont un seul marin le C.A Commentry... c'est l'armée de terre qui, alors, fournit, dans une proportion écrasante les cadres du RPF et la marine est assez peu représentée...est-ce une conséquence du drame de Mers-El-Kébir ?...

Je ne saurai le dire mais par contre je peux affirmer que son image s'est fortement améliorée après 1958...nous le verrons !

Sous la 5^{ème} République, il n'y a pas beaucoup plus de militaires, et a fortiori de marins, dans les assemblées parlementaires : un Jacques Raphaël-Leygues, un Aymar Achille-Fould, un Philippe de Gaulle au Sénat, d'autres encore sans doute mais cela reste singulier, donc nullement pluriel, ni significatif en termes de nombre.

Mais il faut bien prendre conscience que si, dans notre République, par rapport à d'autres, il y a moins de participation des militaires à la vie politique ce n'est pas qu'il y ait rupture du lien armée-nation mais qu'au contraire c'est parce que l'intégration au cœur de notre société est désormais faite que la présence de « médiateurs » entre les 2 sphères n'est plus aussi nécessaire.

Et puis il y a une assez faible appétence des militaires pour la vie parlementaire... ce ne sont pas les mêmes codes, les mêmes comportements, les mêmes fondamentaux que les leurs.

J'ajoute que le scrutin majoritaire de circonscription ne leur est guère favorable car il présuppose un enracinement local fort et durable qui n'est pas la caractéristique première des militaires soumis aux aléas des mutations dans diverses affectations.

Donc de 1870 à nos jours c'est moins de 400 officiers de carrière qui ont accédé à des fonctions politiques dont un peu plus d'une cinquantaine de ministres mais tout cela largement plus sur la 1^{ère} partie de la période que dans notre époque contemporaine.

B/ Donc c'est bien le civil qui détient le pouvoir, encore plus avec les institutions fortes et l'équilibre constitutionnel stable de la 5^{ème} République... mais ce ne sont pas bien sûr deux mondes qui s'ignorent.

Par contre il est évident, et là c'est le parlementaire qui vous l'assure, que le pouvoir dans le domaine de la défense a été largement capté par l'exécutif et, à l'intérieur de celui-ci, par le Président de la République.

Bien sûr les textes, en premier lieu la Constitution de 1958, le prévoient mais de plus la pratique des Présidents successifs a largement confirmé la préemption par le chef de l'Etat.

Non seulement le Parlement est « *shinté* » (il n'y avait que 2 députés dans le groupe de travail chargé de l'élaboration du livre Blanc de la défense !), mais le gouvernement l'est aussi... et le militaire est la plupart du temps réduit au rôle de simple exécutant.

Et l'arme nucléaire a largement favorisé ce glissement des responsabilités. Rappelons, à titre d'exemple, le décret de janvier 1964 qui stipulait : « *le commandant des forces aériennes stratégiques est chargé de l'exécution des opérations de ces forces sur ordre d'engagement donné par le Président de la République, président du conseil de défense et chef des armées* ».

Le chef de l'Etat a, dans notre République, des atouts considérables et les ressources qui lui permettent d'exercer, en fonction de sa personnalité seul ou avec peu de conseillers, son autorité : il a la légitimité populaire depuis 1962/65, les moyens d'information et de contrôle, le pouvoir constitutionnel et législatif d'imposer et en plus, la plupart du temps, la volonté de le faire.

Le Porte-avion est très largement symbolique de cette puissance présidentielle. C'est un instrument entre les mains du Président qui l'utilise comme il l'entend. Sans parler des événements plus récents de Lybie, je me souviens que François Mitterrand l'utilisait pour sa forte charge autant politique que militaire.

C'est lui, et lui seul sans même consulter le chef d'Etat major des armées, qui décida l'envoi, en avril 1989 du P.A « *Foch* » au large du Liban lorsque le général Aoun se trouvait en difficulté face à la pression syrienne.

C'est lui qui a décidé de le projeter aussi dans le golfe Persique (en 1984 et 1990) ou au large de l'ex Yougoslavie. Et d'ailleurs si l'on prend l'exemple de la guerre du Golfe on s'aperçoit que les cheminements de décision sont souvent curieux. Tout au long de cette crise le 1^{er} ministre joue un rôle subalterne, le ministre de la Défense Jean-Pierre Chevènement, et on sait pourquoi, est complètement marginalisé et le seul qui a un vrai pouvoir d'influence de premier plan et de forte proximité est Jacques Lanxade, le chef d'Etat major particulier du Président Mitterrand.

Cela permet d'ailleurs de noter 2 caractéristiques de la 5^{ème} : l'importance du conseiller du « *Prince* », sans que cela soit péjoratif, il peut être CEMA, chef du cabinet militaire ou particulier, peu importe du moment qu'il a l'oreille du Président ! Pour prendre des exemples volontairement assez lointains : les amiraux Lanxade, Philippon, Lacoste, Delaunay, d'autres encore bien sûr... ou dans un autre registre l'importance du Général Guy Méry sous la Présidence de Giscard d'Estaing.

La 2^{ème} caractéristique est que notre régime politique est tel que le poids particulier et la capacité d'influence du ministre de la Défense dépendent largement des rapports (historiques ou pas, proximité politique ou pas, caractères concordant ou pas, personnalités compatibles ou pas) avec le chef de l'Etat... mais aussi de façon subsidiaire, reconnaissons-le, avec le premier ministre ou le ministre des finances et de l'économie.

A chaque fois d'ailleurs le chef de l'Etat accorde une grande importance à ce choix du ministre en charge de la Défense. On sait que François Mitterrand a refusé, lors des cohabitations, certains proposés par le Premier ministre de l'époque ! On sait que Jacques Chirac s'est renseigné sur Alain Richard avant de l'accepter en 1997 pour le gouvernement Jospin.

On sait que le même Jacques Chirac déclarait à son Premier ministre de l'époque Jean-Pierre Raffarin : « *J'ai une idée pour la défense, elle est originale. J'ai consulté les généraux, j'ai proposé Michèle Alliot-Marie...ils ont trouvé l'idée bonne !* ».

Ce qui fait que dans la liste des ministres de la Défense sous la 5ème, on trouve des amis du Président (Messmer, Hermu), des équilibres politiques (Bourges, Léotard, Morin), des politiques à poigne (Debré, Quilès, Joxe, Juppé... mais si peu de temps !).

Donc tout est sous contrôle du chef de l'Etat et, même si les jeux d'influence et de persuasion peuvent se faire, c'est lui qui décide !

On sait l'importance, et j'y reviendrai, du général De Gaulle pour la mise en place de la dissuasion nucléaire dans sa composante sous-marine.

François Mitterrand a décidé seul, sans consultation des chefs d'Etat-major ou d'autorités militaires, de l'arrêt des essais nucléaires dans le Pacifique en avril 1992 ou de ne pas s'associer, en 1984, à l'IDS proposée par les américains !

Lorsqu'il a été question pour l'aéronavale du remplacement des Crusader, un peu atteints par la limite d'âge, ce n'est pas le choix de l'autorité militaire, qui penchait plutôt pour les F18 américains, qui a été suivi... c'est le pouvoir politique suprême qui a imposé d'attendre « le Rafale »...faut-il y voir le « *lobby* » Dassault ou l'amitié forte entre le général De Bénouville et François Mitterrand, peu importe, c'est le choix du Président qui l'emporte.

C) Alors on peut légitimement se dire que le regard des Présidents, à l'égard de la Marine est d'une importance cruciale sous la 5ème République...et c'est vrai !

Mais avant de venir à eux un petit coup d'œil sur les Premiers ministres pour voir quelle proximité ils ont pu avoir avec la Défense en général, la mer en particulier. Si l'on prend, par ordre d'entrée en scène, et en mettant de côté pour l'instant ceux qui sont devenus Présidents de la République.

- Michel Debré : né à Paris, fils d'un professeur de médecine...ah il a fait l'école des officiers de réserve de la cavalerie à Saumur et donc officier de cavalerie avant d'être résistant.
Rien de maritime sinon d'avoir été député d'une île, la Réunion, mais plutôt en fin de carrière.
- Maurice Couve de Murville : né à Reims, député ou sénateur de Paris..rien de maritime.
- Jacques Chaban Delmas : né à Paris... major de promotion à Saint-Cyr, général de brigade et résistant... beaucoup de militaire mais pas de maritime.

- Pierre Messmer : né à Vincennes dans une famille alsacienne ; il a été sous-lieutenant au 12^e régiment des tirailleurs sénégalais et a intégré la 13^e Division blindée. Député de Moselle... pas de maritime sinon qu'il a rejoint l'Angleterre en bateau pendant la guerre.
- Raymond Barre : né à la Réunion, professeur d'université, député du Rhône et maire de Lyon, un peu de régiment d'artillerie mais rien de maritime. Si : il a pris le bateau pour venir de la Réunion en métropole ; il restera quand même, et cela a marqué sur le littoral, comme le Premier ministre qui a fait « donner » la Marine Nationale pour faire cesser la grève des pêcheurs ! On comprend qu'il ait été chevalier du mérite agricole et non maritime !
- Pierre Mauroy : né dans le Nord, fils d'instituteur lui-même professeur d'enseignement technique et syndicaliste. Député et maire de Lille, rien de maritime.
- Laurent Fabius : né à Paris et fils d'antiquaire. Il a fait agrégation de lettres, science-Po et ENA...ah quand même un stage en Préfecture du Finistère mais, j'en ai discuté avec lui, pas grand chose de maritime. Certes il a vécu l'affaire du « Rainbow Warrior » et est député de Seine-Maritime, mais ça ne vaccine pas à l'eau salée ! dans sa bibliographie, il y a, en 1990, un bouquin qu'il a intitulé « *c'est en allant vers la mer...* » mais en fait il ne parle que de politique générale car c'est seulement une partie de la phrase de Jean Jaurès : « *c'est en allant vers la Mer que le fleuve reste fidèle à sa source* ».
- Michel Rocard, né à Courbevoie et fils de professeur et chercheur - ENA, inspection des finances. Député et maire de la commune des bateliers Conflans saint-Honorine. Pour avoir été son délégué national à la mer et à la pêche je sais qu'il aime la mer, mais en tant que plaisancier et sans tropisme Marine Nationale.
- Edith Cresson : née à Boulogne-Billancourt, diplômée d'HEC filles et de démographie. Ministre de l'agriculture, élue de la Vienne...rien à voir avec la mer !
- Pierre Bérégovoy : né en Seine-Maritime, ce qui n'a jamais provoqué chez lui une propension à se tourner vers le grand large. CAP d'ajusteur, résistant, fraiseur, cheminot, salarié à Gaz de France, député de la Nièvre !
- Edouard Balladur : né en Turquie, fils d'un banquier, ENA, conseiller d'Etat, secrétaire général de la présidence de la République sous Pompidou - député de Paris... il préférerait sûrement le tunnel du Mont-Blanc qu'il a administré aux grands horizons marins !
- Alain Juppé : né à Mont-de-Marsan, fils d'un propriétaire agricole, IEP, ENA, Inspection des finances, quand même sous-lieutenant pendant son service, mais

dans l'armée de l'Air ! Député de Paris ou de Gironde, maire de Bordeaux et même ministre de la Défense 3 mois durant !

- Lionel Jospin : père professeur, mère sage-femme et tous 2 pacifistes...aucun lien avec le milieu militaire. Bon il fait ses classes à Trèves comme tireur de chars puis EOR à Saumur sortant sous-lieutenant ; il a toujours dit avoir utilisé l'article 21 de la Constitution qui établit que le « *Premier ministre est responsable de la Défense Nationale* ». ce fut le cas pour l'action de l'Etat en mer lors de l'Erika ou pour la défense aérienne du territoire après le 11 septembre 2001.
- Jean-Pierre Raffarin : né à Poitiers, fils d'un cultivateur devenu homme d'affaires. Etudes de droit, puis café Jacques Vabre, sénateur de la Vienne...rien lié à la mer.
- Dominique de Villepin : fils d'un sénateur centriste et issu de la noblesse de robe où il y avait eu pas mal de militaires. IEP/ENA et (enfin un !) service militaire comme officier sur le Porte-avions Clemenceau... cela lui a donné sans doute l'idée d'intituler un de ses livres « *le requin et la mouette* ».
- François Fillon : né au Mans, fils d'une historienne basque et d'un notaire de Vendée. Etudes de droit mais très tôt il a touché aux affaires de défense : en 1980 il était chef-adjoint du cabinet de Joël Le Theule, ministre de la Défense. En 1981, je m'en souviens, car nous étions tous deux à la commission de la Défense, il s'intéressait à la Défense mais plutôt sur des thèmes comme l'Armée de métier, le vieillissement des Mirage 4 ou l'importance de la bombe à neutrons... rien de maritime et sa carrière (ministre de l'enseignement supérieur, puis des Technologies, puis de la Poste et Télécommunications, puis des Affaires sociales, puis de l'Education Nationale) s'est faite hors Défense !

Donc peu de spécialistes Marine chez les Premiers ministres, y en a-t-il eu chez les Présidents ?

- De Gaulle : Général, je vais y revenir.
- Pompidou : né à Monboudif dans le Cantal, fils d'enseignants et s'il a touché à la Défense c'est en faisant un peu d'infanterie alpine.
- Giscard d'Estaing : inspecteur des finances de profession mais quand même polytechnique (promotion 1944) et se fait affecter à la 1^{ère} armée, il aura la croix de guerre... mais son orientation c'est plutôt ENA, finances et député du Puy de Dôme. Il confessait d'ailleurs son ignorance des questions de Défense lors de son élection et à ce propos permettez moi de rappeler le mot du général Lacaze qui disait que tout nouveau président est dans « *la position du conducteur du dimanche qui se verrait confier une formule 1* » !
- François Mitterrand est né à Jarnac en Charente d'un père industriel vinaigrier...sa formation c'est lettres et droit et militairement le 23^{ème} régiment

d'infanterie coloniale, puis la Résistance. Député de la Nièvre. Bon il a été ministre des anciens combattants et aussi de l'Outre-mer, entre autres, sous la 4^e République ; et puis son frère était le général d'armée aérienne Jacques Mitterrand. Donc assez militaire mais peu maritime aussi ce chef d'Etat. J'ai un souvenir personnel d'un entretien avec lui alors qu'il revenait d'un départ de la « *Jeanne d'Arc* »... bien sûr nous n'avions pas refait la politique maritime de la France mais je me souviens qu'il appréciait les traditions dans la Marine Nationale, y compris les arts de la Table puisque ses chefs cuistots à l'Elysée, mais ils étaient là avant lui, étaient des anciens de « *la Royale* » à savoir Messieurs le Servot ou Normand !

- Jacques Chirac lui, précise qu'il a toujours entendu parler d'aviation dans son enfance et même rêvé d'y faire carrière. Mais après il a voulu aussi faire capitaine au long cours et a même fait un stage de pilotin sur un cargo charbonnier où il avait embarqué à Dunkerque. Après ce vernis maritime ça a été plutôt terrestre avec service militaire en RFA puis Oran et son peloton du 3^{ème} escadron des chasseurs d'Afrique... Ministre de l'Agriculture, maire de Paris...et en fait une carrière très politique.
- Nicolas Sarkozy : né à Paris a fait une carrière très parisienne et même son service militaire, effectué en 1978, le fut à la base aérienne du quartier Balard. Carrière d'avocat et très rapidement politique.

Donc si on fait le bilan c'est quand même le général De Gaulle qui a la connotation la plus militaire de la 5^{ème} République, chefs d'Etat et Premiers ministres confondus.

Dans mes discussions avec mon « *panel* » de députés interrogés sur leur image de la Marine, je posais toujours la question suivante : « *Quel est, selon vous, le Président de la 5^e qui a fait le plus pour la Marine Nationale ?* ». Et la réponse a été très largement Charles De Gaulle.

Bien sûr le fait que notre Porte-avions porte ce nom n'est pas neutre dans cette appréciation mais, en creusant un peu, je me suis aperçu que c'est la mise en place de la force de dissuasion marine, les SNLE, qui a été l'élément déterminant de leur choix. Et c'est vrai que les choses, sous son impulsion, n'ont pas traîné dans ce domaine.

Le 9 novembre 1958 il annonce une force de frappe atomique.

Le 13 février 1960, la 1^{ère} bombe atomique française explose dans le Sahara et, dès le lendemain, il écrit à son fils, alors capitaine de corvette à bord de l'escorteur d'escadre "Duperré" « *nous marchons vers la constitution d'une force de frappe atomique où la marine jouera un rôle capital...* »

En mars 1963, c'est la définition de la force nucléaire stratégique, dans ses 3 dimensions, mais son fils précisait bien : « *...c'est donc sur la Marine que le général De Gaulle a axé principalement la force de frappe ou de dissuasion...* ».

Le 23 mars 1967, le 1^{er} SNLE « *Le Redoutable* » est lancé à Cherbourg, succès qu'avait

anticipé le chef de l'Etat en déclarant 2 ans plus tôt à l'Ecole Navale : « *la Marine se trouve maintenant et sans doute pour la 1^{ère} fois dans son histoire au premier plan de la puissance guerrière de la France et ce sera, dans l'avenir, tous les jours un peu plus vrai...* ».

J'ai remarqué d'ailleurs, avec étonnement, à quel point ce nom de « *le Redoutable* » a marqué mes collègues qui sont nombreux à pouvoir le citer... tant d'années après !

De Gaulle a toujours eu un contact privilégié avec la Marine, par son fils (l'amiral De Gaulle disait que « *la France libre a commencé avec des marins* »), par ses vieux compagnons des Forces Navales Françaises libres, par son goût des bateaux peut-être (le contre-torpilleur « *Milan* » vers l'Angleterre, le « *De Grasse* » en Polynésie, le « *Colbert* » au Canada, d'autres encore dont une courte plongée à bord de la malheureuse « *Eurydice* » !). En fait on peut penser que le penseur militaire de l'entre-deux guerres a pris conscience de la dimension essentielle d'une maîtrise forte de l'horizon maritime durant la 2^{ème} guerre mondiale.

Et devenu chef d'Etat il sut s'en souvenir car cet ancien de Saint-Cyr a beaucoup poussé les programmes maritimes : Accélération d'achèvement du « *Clémenceau* » puis « *Foch* » ainsi que du « *Colbert* », mise en chantier de la nouvelle « *Jeanne d'Arc* » ; il poursuit les programmes de la 4^{ème} en modernisant les escorteurs d'escadre en « *Tartar* », « *Commandement* » ou « *ASM* », complète la série des escorteurs rapides, celle des sous-marins classiques ; il fait mettre sur cale les 1ers chasseurs de mines modernes, les grandes frégates anti-aériennes « *Suffren* » et « *Duquesne* », équipe l'aéronautique navale en Breguet-Atlantic, Crusader, Etendard.

Comme je l'ai dit on se souvient plus de lui pour les SNLE et il est vraisemblable que sa pensée pour aller vers cela a été nourrie par son caractère indépendant et accroché à celle de la France, peut-être par des lectures de l'amiral Castex, sûrement par la crise de Suez et la montée concomitante de la menace soviétique (avec Kroutchev) et du lâchage américain !

Comme pour les cycles économiques, à la base des phénomènes de nouvelle orientation militaire, stratégique, doctrinale, il y a quasiment de façon obligatoire un choc politique ou une révolution technique. De Gaulle l'a intégré en nous orientant vers la dissuasion mais, depuis, la chute du mur de Berlin, a constitué un nouveau choc politique dont nous, politiques, n'avons pas fini de mesurer les conséquences et le 11 septembre a refait un nouveau choc qu'il faut aussi appréhender.

C'est donc avec tout ça en tête que mes collègues de l'Assemblée m'ont donné leur vision de la Marine Nationale et des marins.

2) Une première remarque globale, schématique, mais que j'ai ressentie avec force et évidence : Que la Marine Nationale est méconnue !

D'abord il y a toujours très peu de députés à se sentir concernés et à s'intéresser à vos problèmes. Sans doute toujours, plus ou moins, les députés de Brest, Toulon,

Cherbourg ou Lorient...pour des raisons de proximité géographique des installations...mais aussi des électeurs ! Quelques autres députés qui, par carrière, famille ou goût suivent un peu la Marine Nationale.

Il est vrai que Charles Cova, ancien de la Marine, a été un député qui était très présent et actif sur ces questions.

Il est vrai que Jean Launay, député du Lot, mais frère de l'amiral Jacques Launay, ne se désintéresse pas de l'évolution de cette arme.

Outre moi-même il y a un autre député Hervé Mariton, ancien commissaire de la Marine mais il s'intéresse surtout aux questions de finances à l'Assemblée.

Constat : il y a peu de parlementaires compétents en défense nationale, peu qui s'en occupent et pour la Marine Nationale vous pouvez compter actuellement sur les doigts d'une main celles et ceux qui s'y intéressent réellement !

Donc les personnes que j'ai interrogé sont un peu des « *béotiens* » en la matière et nos conversations commençaient souvent par « *tu sais, j'y connais pas grand-chose dans ce domaine* » ! Alors après il m'a fallu « *creuser* » un peu leur perception et, avec celles et ceux de la commission de la Défense qui s'expriment plus volontiers, rechercher quels étaient les points de convergence de nos approches.

- Sur la qualité, en matériels, de notre marine, il y a une appréciation globale assez positive mais qui demande à être nuancée.

Pour la plupart la marine c'est le « *Charles de Gaulle* ».

Un second groupe parle rapidement après des SNLE d'autres vont jusqu'à « *La Jeanne d'Arc* » et les grands bâtiments comme les BPC type « *Mistral* ».

C'est impressionnant de constater à quel point les bâtiments emblématiques de la Marine ont marqué et marquent les esprits. Certains, parmi les plus anciens certes, m'ont parlé du « *Jean-Bart* » et du « *Richelieu* »...dans les dénominations j'ai entendu évoquer nos croiseurs ou nos cuirassés !

Les autres bateaux sont assez peu connus sauf bien sûr les sous-marins mais rares sont ceux qui distinguent entre SNLE et SNA.

Pour les frégates la perception est assez floue sauf que le modernisme de la Marine est souvent assimilé à la disparition des hublots sur ces bateaux et aux formes « *modernes* » qu'ils prennent progressivement... le cinéma et James Bond sont peut-être passés par là !

Une remarque d'ailleurs à ce propos : depuis, un peu, le « *Crabe Tambour* » de Schoendorfer, il n'y a pas de cinéma marine nationale « *mémorable* » (ou mémorisable) (le « *Titanic* » n'a pas ajouté au goût de la mer !) et ça n'est pas mieux pour la littérature maritime !

Sur la question du 2ème Porte-avion je suis obligé de constater qu'il n'y a pas une « *forte*

demande » de la représentation nationale. Par contre il n'y a pas non plus de remise en cause flagrante, et même, j'ai ressenti une certaine fierté, à l'égard de notre dissuasion sous-marine ; sans entrer dans le détail elle leur paraît suffisante et il n'y a pas d'envie forte de la partager avec un (la Grande-Bretagne) ou plusieurs pays européens.

Cette mission de dissuasion étant considérée comme bien assumée une autre mission paraît plus sujette à caution : c'est la mission de souveraineté sur les zones maritimes françaises éloignées en surveillance, assistance, défense, services.

Je crois que l'inconscient parlementaire collectif est assez marqué par le fait qu'avec nos 11 millions de kms² nous avons le 2ème espace maritime en taille (plus grand que l'Europe) mais ils ne sont pas certains que l'on se dote des moyens de nos responsabilités dans et sur ce domaine.

Je ne peux pas leur donner tort sur ce point. Plus de Batral, plus de patrouilleurs P400, les 9 devant être retirés du service actif d'ici 2016, tout comme les PSP (patrouilleurs du service public)... ce ne sont pas seulement les bateaux qui vont être désarmés mais, avec ce trou capacitaire, aussi les moyens maritimes de la France...

Les députés n'oublient pas l'importance géostratégique de la mer mais ils pensent que les décideurs (l'exécutif), au-delà des discours de circonstance, ne prennent pas les mesures nécessaires.

Curieusement d'ailleurs dans l'image du marin vu par le parlementaire on retrouve le marin en blanc de l'outre-mer... par contre ils identifient assez peu les bateaux qui vont avec sauf à les voir avec des « *toiles de tente* » sur le pont !

Ah l'importance des coquetèles outre-mer ! Et aussi la vision du marin-diplomate à l'étranger !

- je suis assez impressionné de constater à quel point mes collègues perçoivent mieux la Marine Nationale que la Marine de guerre ! Ce sont les missions civiles qui sont toujours citées en premier : lutte contre les trafiquants, contre les contrevenants, contre les pirates (*encore que cela leur semble très loin et ne vient vraiment pas spontanément* !), contre l'immigration, pour assurer le départ des courses à la voile ! Alors que les aviateurs et les « *terriens* » apparaissent très militaires - les événements de ces dernières années y sont sûrement pour quelque chose - nous les marins apparaissions plutôt comme chargés de missions de services publics au profit de la Nation.

« *Depuis quand n'avez-vous pas tiré une torpille ou un coup de canon ?* » sont des réflexions que j'ai entendu et la dimension militaire ne semble plus se résumer qu'à la dissuasion et au Porte-avion. Les événements de Libye, et même le tir vers la terre de la frégate « *Courbet* » redonnent sans doute une connotation plus « *opérationnelle* » à nos bâtiments mais ça n'est guère perceptible pour l'instant et l'on peut ajouter que la discrétion de mise dans ce domaine ne rajoute pas à la « *visibilité guerrière* » de notre Marine.

Par contre les commandos de Marine sont assez bien identifiés et j'ai senti que l'arrestation réussie des preneurs d'otages du Ponant en 2008 était assez présente encore dans les mémoires ! Si un producteur de cinéma s'intéresse à ce thème, comme d'autres se sont intéressés à l'Airbus de Marseille et du GIGN, il y aurait matière à « *magnifier* » l'image de la Marine dans sa vocation combattante ! Sans doute faudrait-il cacher que cette intervention s'est faite à partir de bateaux gris qui avaient 27 ans d'âge moyen et d'hélicoptères dont la moitié était d'une génération d'appareils d'un demi-siècle !

La Marine c'est aussi un peu, mais sans doute plus que son importance dans l'arme, les veilleurs des sémaphores !

Bon moi je trouvais, sans être péjoratif, que c'était un peu marginal mais faut croire qu'il y a au moins de la visibilité des personnels dans ce secteur. D'ailleurs comme on m'a souvent parlé d'un ressenti de notre Marine comme étant « *hors-sol* », ce qui est assez largement vrai, cet enracinement côtier doit rentrer mieux dans les références terriennes de nos élu(e)s !

- Et comment sont perçus nos marins ?

Et bien si on laisse s'exprimer spontanément les députés, sans orienter la discussion, on a l'impression qu'il n'y a que deux catégories de marins : les officiers et les pompons rouge !

On comprend bien pour les pompons rouge qui ont une très bonne image... le bagad de Lann Bihoué n'y est peut-être pas étranger... peut-être des images de cinéma là aussi... on sent que c'est des p'tits gars bien ! Ils sont sympas !

Entre eux et les officiers il semble ne rien y avoir comme si le terme « *officier-marinier* » occultait le fait que ce sont des sous-officiers ! Faut reconnaître que les grades particuliers de la Marine semblent un obstacle pour tous mes collègues qui, comme la plupart des français ont fait leur service ailleurs (*Fallait être « privilégié » pour rentrer dans la Marine et d'ailleurs cette notion de « privilégié » est largement restée !*) et ont donc appris, le mieux qu'ils pouvaient les grades à l'aune des autres armes, « *Mon Colonel* » à un capitaine de frégate ou de vaisseau c'est quelque chose de courant, il me semble !

Nos officiers donc, sont vus comme des gens de rigueur et de respect, une « *élite* » assez marquée et qu'ils voient très fréquemment avec cet aspect noblesse que semble impliquer l'utilisation encore très usitée du terme « *la Royale* ».

J'ajoute que l'adresse de l'état-major, rue Royale, ne fait qu'entretenir cette propension par métonymie.

Que ce soit eux ou les officiers marinières, nos élus du Palais-Bourbon les voient comme compétents, dignes et sereins, fiables mais dans un milieu humain qu'ils estiment globalement très fermé et aussi très masculin ; les « *marinettes* » ne semblent pas très perceptibles mais il est vrai que la focalisation, assez facilement faite, sur les sous-marins,

ne prédispose peut-être pas à repérer le pourcentage fort et en croissance, des femmes dans la marine.

D'une façon générale, que ce soient les officiers en tant que tels ou l'institution elle-même, la Marine est considérée comme peu communicante, voire mal communicante, même si elle est considérée par certains comme en progrès !

Je suis stupéfait de voir comme l'épisode de l'hélice du Charles de Gaulle et ses déboires initiaux est resté marqué dans les esprits. La collision avec un SNLE anglais est, quant à elle, complètement oubliée !

Comme le monde de la mer est profond et mystérieux, lointain aussi, on considère volontiers que la marine dissimule des choses : l'affaire de la « *Jonque* » ou du « *Bugaled Breizh* », bateaux de pêche disparus, est restée dans les mémoires et comme, presque instinctivement et par postulat, c'est le pauvre marin-pêcheur qui a raison, toutes les explications de la Marine semblent insuffisantes et sujettes à caution et doute.

On a un peu l'impression que la communication de nos marins est considérée comme ressemblant par principe à celle du regretté Tabarly : peu de mots, arrachés la plupart du temps, sonnants vrais mais touchants à un monde qui n'est pas sous nos yeux et où il peut donc se passer tout sans que nous en soyons réellement informés.

Des 3 ou 4 armes (si on y ajoute la gendarmerie) c'est la Marine qui est le plus considérée comme « *la grande muette* », un peu comme une grande famille où on règle ses problèmes en interne sans que le bruit des discussions ne parvienne à l'extérieur. Pour les autres armes on pense souvent que les officiers de réserve s'expriment de façon très active alors que les officiers d'active gardent la très grande réserve, pour nous on perçoit moins les divergences d'appréciation...

Certains ajoutent de toutes façons vous n'allez pas en Afghanistan ou en Côte d'Ivoire (ce qui est faux bien sûr), vous ne remettez pas en cause votre dissuasion et vous semblez contents des bateaux que vous avez ! Ouah ! Serions-nous un peu dans l'autocensure boudeuse ?

La devise inscrite sur les bâtiments est « *Honneur, Patrie, Valeur, Discipline* » mais la plupart des élus croient volontiers qu'il y a aussi « *Respect* » ; ils le prennent comme une qualité, un réflexe, une attitude constante chez nos marins dont ils remarquent le sens des convenances et dont ils apprécient l'attitude.

Donc en résumé un personnel marine qui est considéré comme compétent, respectable et souvent assez silencieux.

Lorsqu'on demande à la représentation nationale si eux-mêmes et le gouvernement font ce qu'il faut pour notre marine, force est de reconnaître que la réponse est positive et

que l'on nous rétorque souvent « *la Marine vous n'avez pas à vous plaindre* »... je pense que le prisme déformant Porte-avions et FOST joue à plein !

Néanmoins je maintiens qu'il y a un fort déficit de notoriété de la Marine chez les députés.

Permettez-moi une conclusion plus personnelle :

En 25 ans la marine française, comme le reste de l'armée, a subi des mutations considérables :

- La diminution des effectifs, la professionnalisation et la RGPP
- Une révolution technologique des matériels et stratégie de l'atome
- Un changement de culture avec interarmisation poussée
- Une convergence opérationnelle internationale quasi obligée dans un monde de coalitions (Europe, OTAN, ONU)
- Un mélange obligé des prestations de défense et de sécurité

Dans un monde où l'hostilité existe toujours, même si elle est plus confuse dans ses formes et ses auteurs, dans un monde qui n'est plus bipolaire avec adversaire désigné mais en voie de devenir multipolaire avec incertitude des intentions, dans un monde où l'environnement stratégique est constamment mouvant, il nous faut revisiter sans cesse notre effort de défense et la répartition des ressources que l'on veut affecter aux divers glaives de la nation.

Je rappelle la forte parole de Charles de Gaulle dans « *le Fil de l'Epée* » en 1932 : « *Nous ne devons pas conserver l'armée de nos habitudes mais construire l'armée de nos besoins* ».

Sur le grand jeu d'échecs géostratégique qu'est devenu notre planète chacun (pays émergents, anciennes puissances, coalitions) déplace ses pièces pour avoir les meilleures positions ; or les océans occupent 42 des 64 cases de cet échiquier injustement appelé terre... et c'est là que la liberté de déplacement existe encore...Alors rapprochons Paris et ses décideurs de la Mer.